Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung

Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat

Band: 14 (1938-1939)

Heft: 18

Rubrik: Petites nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eidgenossenschaft, so ist mir dieselbe so gleichgültig als die große oder kleine Tartarei» — semble laisser croire que les fédéralistes romands ne s'inspirent que de telles balivernes!

Tout franchement dit, c'est grotesque.

Le fédéralisme et la défense nationale sont deux choses totalement différentes, aussi différentes que le blanc l'est du noir.

Le fédéralisme est la base et la raison de vivre de la Suisse et chacun sait aussi que les romands s'efforcent de combler toujours un peu plus le fossé qui les sépare encore de la Suisse allemande sur certaines questions. Mais c'est aussi leur droit de ne pas vouloir se laisser majoriser et plus la Suisse allemande méconnaîtra ce sentiment, plus il sera exacerbé parmi les populations minoritaires.

La défense nationale nous concerne tous, puisqu'elle est le moyen pour tout le pays de vivre. Elle est l'apanage du gouvernement fédéral et doit rester telle.

Si les romands ont combattu la prolongation des écoles de recrues, c'est qu'ils y ont vu en quelque sorte une mesure de panique mal étudiée et qui ne semble pas de nature à augmenter la valeur de l'armée dans toute la mesure désirable. L'armée doit se perfectionner dans ses cadres réglementaires; les hommes doivent se connaître entre eux, le cadre sous-officiers et celui officiers de même, et ces échelons doivent travailler ensemble et étudier nos moyens de défense dans le cadre de leurs formations de guerre.

Ce perfectionnement ne peut s'acquérir que dans les cours de répétition et il y a actuellement des corps de troupe, profondément modifiés par l'organisation de 1937, qui n'ont pas encore fait de cours, ne fut-ce que d'introduction et n'en feront peut-être même pas cette année!

Aussi, les députés romands qui ont réclamé le maintien des écoles à trois mois, en demandant la convocation de *toutes* les unités à des cours de répétition en 1939, ont fait preuve, semble-t-il, de bon sens, et c'est leur faire injure que de prétendre qu'ils ont présenté une «Verbissene Opposition» à la préparation à la guerre du pays.

Les romands ne sauraient tolérer de passer pour des défaitistes alors que la majorité de leurs populations a, même depuis la guerre, constamment soutenu l'armée et lutté contre les économies, jamais suffisantes pour les politiciens, du budget militaire de la Confédération. Elle l'a fait avec ténacité, mais sans emballement, c'est probablement pour cela qu'elle est mieux à même de réclamer un peu moins d'affolement dans les jours sinistres que nous vivons.

Mais quant à prétendre que nous ne voulons que défendre nos limites cantonales, le moins que l'on puisse dire, c'est faire preuve d'inélégance.

Tous ceux qui ont fait du service, notamment dans certaines armes spéciales où Suisses allemands et Suisses romands sont mélangés pour l'instruction, savent que nous sommes prêts à défendre non pas nos cantons, mais le pays; car pour nous, la patrie n'est pas représentée par un quelconque canton de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel ou Fribourg, mais par la Suisse une et indivisible.

Ce sont là des vérités tellement élémentaires et naturelles qu'il nous paraît vain de les répéter et qu'on nous désoblige presque en nous y contraignant. La «Gazette de Lausanne» que l'on ne saurait suspecter pourtant d'antifédéralisme s'exprimait encore dernièrement en ces termes:

«A l'étranger, il ne faudrait pas que l'on fût induit en erreur par la vivacité de nos discussions politiques. Un long usage de la liberté nous a habitués, entre Confédérés, à une totale franchise, qui nous est du reste un utile stimulant pour notre vie politique. Mais qu'on le sache bien: le jour où le pays serait menacé dans son indépendance, ces divergences passeraient immédiatement à l'arrière-plan, et *il n'y aurait plus que des Suisses,* tous étroitement unis par le serment confédéral de la défense commune, tous résolus, quel que soit le parti auquel ils se rattachent, quelles que soient leur langue ou leur confession, à verser ensemble leur sang pour la patrie.»

C'est dans cet esprit que la rédaction française du «Soldat Suisse» s'était abstenue en temps opportun de tout commentaire concernant la prolongation des écoles de recrues, bien qu'en principe, pour les raisons exposées précédemment, elle ait été également opposée du projet du Département militaire fédéral. M. Hans Zopfi s'est donc trouvé mal inspiré de jeter la pierre aux romands dans les colonnes de notre journal, qui se doit avant tout d'être un organe de liaison entre soldats suisses, qu'ils soient de langue allemande, italienne ou française. *N.*

Petites nouvelles

On a pu voir, d'après les statistiques de la guerre d'Espagne que les populations civiles ont été beaucoup plus exposées que les soldats eux-mêmes. Sept cent cinquante mille civils ont trouvé la mort dans la péninsule déchirée, alors que les pertes militaires ne s'élèvent qu'à quatre cent cinquante mille hommes.

On ne saurait donc nier l'utilité et la nécessité de la défense aérienne passive à laquelle le public, en général, a pourtant bien de la peine à accorder sa confiance.

L'octroi d'une subvention fédérale à la ville de Zurich pour sa défense anti-aérienne active a soulevé un grave problème d'un autre ordre, dont nous aurons l'occasion de reparler lorsque cette importante question aura été définitivement tranchée.

*

Thoune, place d'armes par excellence, possède depuis peu une nouvelle caserne à laquelle on a donné le nom de caserne Dufour, en souvenir du grand soldat et du citoyen éminent que fut le général Dufour. *

Le Conseil fédéral a pris une décision concernant la taxe d'exemption militaire aux termes de laquelle les hommes astreints à cette taxe nés dans les années 1891 à 1898, c'est-à-dire âgés de 41 à 48 ans, devront, pour l'année 1939, payer entièrement le montant prescrit pour leurs classes d'âge. Jusqu'ici, les hommes des classes d'âge du landsturm n'avaient pas à payer la taxe d'exemption. Cette disposition nouvelle est entrée immédiatement en vigueur.

Le Conseil fédéral serait également bien inspiré de revoir la situation, concernant la taxe militaire, des citoyens astreints au payement de cette dernière et qui font partie des organismes de défense aérienne passive. Les sacrifices de temps que l'on demande aux membres de la troupe DAP devenant toujours plus importants, il serait juste aussi que les autorités militaires puissent en tenir compte dans le calcul de la taxe d'exemption. Cette mesure s'impose d'autant plus que maintenant la défense aérienne passive est considérée comme une catégorie importante des services complémentaires de l'armée.

*

On a pu voir dernièrement dans de nombreux journaux français et belges des photos de nos barrages anti-tanks de routes, accompagnés d'un commentaire qui affirmait, avec beaucoup de sérieux, qu'ils étaient commandés à distance et pouvaient être de ce fait levés instantanément en cas d'invasion. C'est là une information plus ou moins fantaisiste, mais qui évidemment ne saurait faire de tort à notre système de défense vis-à-vis de l'étranger.

*

Le Conseil fédéral a autorisé le Département militaire à organiser un concours international de patrouilles militaires à ski à l'occasion des Olympiades d'hiver à St-Moritz. Ce concours s'effectuera sur les mêmes bases que celui de 1928, sous la direction et d'après les prescriptions du Département militaire qui a désigné à cet effet une commission spéciale dirigée par le colonel divisionnaire von Graffenried.

Le Département politique enverra des invitations à tous les pays entrant en ligne de compte pour ce concours fixé au 10 février 1940. Le règlement prévoit une course de patrouilles sur une distance de 25 à 30 km avec une différence de niveau de 1000 mètres au minimum. Un tir sur cibles de campagne aura lieu pendant la course.

Bibliographie

Fusilier Wipf! Roman par *Robert Faesi.* (Traduit par Georges Duplain.) Avec seize illustrations hors-texte tirées du film. 1 vol. in-8, broché fr. 4.—, relié fr. 6.50. *Editions Victor Attinger, Neuchâtel.*

Il y a des œuvres qui triomphent d'emblée auprès du public, qui emportent l'adhésion de tous, parce que leur valeur et leur intérêt se trouvent correspondre avec l'atmosphère d'un moment, avec les préoccupations générales de tout un peuple. Ce fut le cas du roman suisse-allemand «Fusilier Wipf!» et du film qu'on en tira.

L'attention que la Suisse porte, aujourd'hui plus que jamais, à sa défense nationale, l'intérêt que lui voue chaque citoyen, se sont ajoutés au charme évocateur de ces pages ou de ces images, consacrées à la «mob» de 1914—1918, et ont valu au «Fusilier Wipf» un accueil particulièrement chaleureux. La première traduction française complète de cette belle œuvre, qui paraît aujourd'hui aux Editions Victor Attinger, mérite le même succès.

Raconter l'histoire, plutôt les histoires du fusilier Wipf? Tout le monde a vu le film! Vous retrouverez dans le roman ces personnages si vivants et si proches, ce brave Wipf, d'abord lourd et gauche, que la vie militaire «dégrouille» si heureusement pour en faire un vrai Suisse, conscient de sa patrie et de sa mission. Vous retrouverez le bon Leu, son copain; le